



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CAF

Question écrite n° 9190

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation préoccupante de la caisse d'allocations familiales de la Charente-Maritime. À l'heure où la nouvelle convention d'objectifs et de gestion 2013-2016 entre l'État et la CNAF est en débat, les agents de la CAF sont très inquiets et révoltés face au manque de moyens. Ils déplorent : la disparition du sens du métier de travailleur social ; l'absence de moyens dégagés pour répondre aux besoins des familles que ce soit pour la gestion des prestations familiales ou l'accompagnement social ; l'impossibilité de concevoir une mission de travail social déterminée non par rapport aux besoins des familles, mais par rapport à une offre de service décidée à un niveau national. Les agents demandent des moyens supplémentaires pour assurer un service public de qualité. Aussi, il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour satisfaire cette revendication légitime.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9190

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6198

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)